

# Aux comités des sections et des sociétés de la Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les convois, dirigés sur Castiglione, continuant à y verser, de quart d'heure en quart d'heure, de nouveaux contingents de blessés, l'insuffisance du nombre des aides, des infirmiers des servants, se fait cruellement sentir.

Malgré l'activité que déploie l'Intendance, qui organise des transports sur Breseia au moyen de charrettes traînées par des bœufs; malgré l'empressement spontané des habitants de Castiglione, qui transportent les malades, les départs sont beaucoup moins nombreux que les arrivées, et l'entassement ne fait qu'augmenter.

Sur les dalles des églises de Castiglione ont été déposés, côte à côte, des hommes de toutes nations. Français, Germains, Slaves, Arabes sont provisoirement entassés jusqu'au fond des chapelles. Beaucoup n'ont plus la force de se mouvoir et ne peuvent remuer ni bouger dans l'étroit espace qu'ils occupent. Des juréments, des blasphèmes, des cris qu'aucune expression ne peut rendre, retentissent sous les voûtes des sanctuaires.

« Ah! monsieur, que je souffre! » me disent quelques-uns de ces infortunés, « on nous abandonne, on nous laisse mourir misérablement, et pourtant nous nous sommes bien battus! » -- Ils ne trouvent

aucun repos, malgré les nuits qu'ils ont passées sans sommeil et les fatigues qu'ils ont endurées. Dans leur détresse ils implorent des secours qui n'arrivent pas. Quelques-uns se roulent de désespoir dans des convulsions qui se terminent par le tétanos et la mort. D'autres, s'imaginant que l'eau froide versée sur leurs plaies purulentes produit des vers, qui apparaissent en grand nombre, refusent de laisser humecter leurs bandages. D'autres encore, après avoir eu le privilège d'être pausés dans les ambulances improvisées du champ de bataille, ne le sont plus durant leur station forcée à Castiglione, et ces linges excessivement serrés en vue des secousses de la route, n'ayant pas été renouvelés, leur causent de véritables tortures.

Ceux-ci, la figure noire de mouches, dont l'air est infesté et qui s'attachent à leurs plaies, portent de tous côtés des regards éperdus. Mais personne ne leur répond. Chez ceux-là, la capote, la chemise, les chairs et le sang ont formé une masse compacte qu'on ne peut détacher.

Témoin des souffrances qu'enduraient les blessés, gisant sur le sol, des journées entières, Dunant, aidé de quelques femmes, organisa un service de secours dans la petite ville de Castiglione. (A suivre.)

## Aux comités des sections et des sociétés de la Croix-Rouge suisse

Les présidents des différentes sociétés de la Croix-Rouge ont reçu en décembre 1905 les formulaires des rapports de fin d'année.

Nous nous permettons de leur rappeler ici que ces rapports doivent être retournés avant le 1<sup>er</sup> mars 1906.

Nous prions donc instamment les comités des sections d'envoyer les plus tôt possible leurs rapports dûment et correctement remplis au *secrétariat central de la Croix-Rouge*, à Berne.

L'article « Ulcère de la jambe » paru dans notre dernier numéro, a été fait d'après les données d'une monographie publiée en 1905 par le Dr Veyrassat de Genève.